

19 mai 2007

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 avril  
et vous en remercie.

Il est vrai que je vous ai autorisée  
à reproduire les deux lettres que je vous  
ai écrites. Mais je ne puis accepter que  
soit modifié leur texte ni leur présentation.

Avec mes vœux, je vous prie, chère  
Madame, d'agréer l'expression de mes  
respectueux hommages.

Levi-Strauss